

Mont de Marsan Agglo et le Pays Grenadois main dans la main

ENSEMBLE Depuis 2015, la loi NOTRe invite les EPCI à des rapprochements avec comme échéance butoir 2022. Dans cette perspective, Mont de Marsan Agglo et le Pays Grenadois ont entamé des démarches de découverte et de coopération. Les maires des deux intercommunalités se sont rencontrés pour ébaucher cet avenir commun.



Le 5 octobre dernier, les maires de la Communauté de Communes du Pays Grenadois ont été accueillis par leurs homologues de Mont de Marsan Agglo. Lors de cette rencontre, des ateliers autour des thèmes de la gouvernance, des finances, de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, du tourisme et de la culture ont permis de dessiner les points de convergence, les différences et les buts communs à atteindre dans un futur proche. Les deux collectivités sont conscientes d'être rattachées au même bassin de vie et d'avoir en commun les mêmes réalités, notamment en termes de flux et de marché du travail. *“C'est la porte d'en face. Ce qui fait notre quotidien, l'emploi, les loisirs, l'administration et les commerces, on a tout ça en commun. Nous avons par exemple plus de 300 militaires, actifs ou retraités, de la BA 118 qui vivent ici. Ça coule donc de source.”* explique Pierre Dufourcq, président du Pays Grenadois. La rencontre a été préparée par les deux présidents : avant l'été, Charles Dayot a rencontré le bureau des maires du Pays Grenadois et Pierre Dufourcq celui de notre communauté d'agglomération. Ils ont ainsi pu présenter leurs modes de gouvernance respectifs, leurs grands projets en cours et à venir et les forces/faiblesses de leurs territoires. Satisfaits de cette rencontre, les maires présents, unanimes, ont décidé de poursuivre les échanges afin de renforcer l'entente déjà initiée et de construire ensemble de nouveaux projets.

Des habitudes communes de travail

Elles partagent la même volonté d'anticiper l'évolution de leurs institutions et surtout la possibilité de coordonner leurs actions. *“On a pris les choses en partant du concret, plutôt que de la décision politique. On a demandé à nos deux directrices générales des services de se rencontrer et de regarder les passerelles possibles entre nos services. Et il en existe déjà notamment en matière de culture, de tourisme et de voirie !”* abonde Charles Dayot. Mont de Marsan Agglo et le Pays Grenadois ont créé des passerelles techniques en partageant, par exemple, un ingénieur voirie. Le Théâtre de Gascogne tisse lui des liens culturels (tarifs réduit et transport gratuit pour certains spectacles, programmation théâtre “Hors les murs”...) alors que les deux Offices de Tourisme, associé à celui de Chalosse-Tursan, tiennent conjointement le blog landes-interieures.fr. *“Demain ou après-demain, on sera en mesure de poursuivre ces logiques, avec un possible mariage”* explique Charles Dayot.

Ce rapprochement a pour but aussi de renforcer les deux territoires actuellement noyés dans l'espace de la Nouvelle-Aquitaine, les plus denses étant plus à même de capter des fonds ou de répondre à des appels à projet. Pour autant les deux Présidents parlent d'un processus en co-construction et surtout rappellent qu'ils ne ferment pas la porte aux autres intercommunalités.